

Vous trouverez ci-dessous la note de politique générale concernant le Budget 2018 du CPAS de Jalhay lue par la présidente du CPAS, Noëlle Willem, lors du conseil communal du 20 décembre 2017 :

Note de politique générale concernant le Budget 2018 du CPAS de Jalhay.

Le budget ordinaire 2018 du CPAS, établi sur base des aides accordées les 10 premiers mois de l'année 2017, prévoit des recettes et des dépenses s'élevant à 1.933.964,03 €. Pour la 5ème année consécutive, l'intervention communale restera inchangée et représente un montant à 588.274 €.

Un prélèvement de 87.000 € sur le fonds de réserve ordinaire, dont le solde présumé à la clôture de l'exercice 2017 est de 105.183 €, a été nécessaire afin de présenter ce budget à l'équilibre.

Pour l'année 2018, le montant estimatif du fonds spécial de l'aide sociale communiqué par la région est de 60.628 €, soit une augmentation de 22,8 % par rapport au budget initial de 2017.

Les dépenses en matière de Personnel restent stables.

Concernant les frais de fonctionnement on prévoit une augmentation pour les frais de nettoyage du bâtiment.

Depuis 4 années, la priorité pour le CPAS de Jalhay a été de privilégier la politique d'activation sociale par l'insertion socio-professionnelle. Les bons résultats se maintiennent. En 2017, 11 personnes ont bénéficié de l'insertion socio-professionnelle via le dispositif « article 60 ».

Concernant l'insertion sociale, la mise à disposition de la Maison du Presbytère par le Conseil de Fabrique nous permet d'entrevoir de nouveaux projets permettant l'inclusion de notre public dit plus fragilisé : ateliers cuisine, ateliers parentalité, ateliers verts sont au programme. L'aménagement du lieu est actuellement en cours.

Le service extraordinaire affiche des dépenses et des recettes d'un montant de 7.000€. Un crédit a été ouvert afin de permettre, de poursuivre l'étude d'aménagement du terrain de Priesville appartenant au CPAS en vue du financement de la rénovation du bâtiment du CPAS.

C'est donc une politique sociale ambitieuse et raisonnée qui est menée au CPAS.

Noëlle Willem, Présidente du CPAS.